



Commune de Plonévez-Porzay

FORMULAIRE DE DEMANDE D'EXPLOITATION D'UN EMPLACEMENT DE RESTAURATION AMBULANTE SUR LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE DE PLONÉVEZ-PORZAY SUR LE LITTORAL

Cette demande doit être complétée après avoir pris connaissance du règlement qui a pour objet de définir les conditions d'exploitation de l'emplacement pour une activité de restauration ambulante de type camion-cuisine sur le domaine public de la Commune de Plonévez-Porzay.

1/ Le demandeur

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code postal :
Commune :
..... Tél. :
.....
Courriel :
Profession actuelle :

Le demandeur joindra au dossier de candidature une photocopie de sa pièce d'identité, ses références professionnelles en restauration ainsi que son CV détaillé.

2/ L'entreprise

Nom de l'entreprise :
Date de création : ou en cours de création
N° d'immatriculation au registre du commerce (RCS) (si entreprise créée) :
.....

Le demandeur devra fournir les documents réglementaires administratifs en cours de validité attestant de sa qualité de commerçant non-sédentaire :

- Une photocopie de la carte de commerçant permettant l'exercice d'activités non-sédentaires

- Un extrait d'inscription au registre du commerce et/ou des métiers (Kbis ou Siren de moins de 3 mois)
- Une assurance en responsabilité civile se rapportant à l'exercice d'activités non-sédentaires
- Cerfa 13984 le cas échéant

Il devra également produire une attestation du suivi d'une formation aux normes de sécurité sanitaire et d'hygiène applicables à la restauration de type H.A.C.C.P.

Il est rappelé que le demandeur est tenu de contracter les assurances réglementaires concernant son activité de restauration, ses biens matériels, la responsabilité civile et professionnelle. Il devra en apporter la preuve à la Commune en lui fournissant une copie de sa police d'assurance chaque année.

De même, l'exploitant est tenu de contracter les assurances contre l'incendie, les dégâts des eaux, le vol, et devra en apporter la preuve à la Commune de Plonévez-Porzay.

Enfin, il appartiendra au demandeur de transmettre à la Commune un dossier technique et de sécurité complet de son installation dès lors qu'il aura signé la notification de l'arrêté d'occupation temporaire du domaine public.

3/ Réponse au cahier des charges réglementaires

3.1 – Qualité des produits proposés

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.2 – Hygiène et environnement (y compris le descriptif de la gestion des déchets)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.3 – Esthétique :

Veillez préciser les dimensions du véhicule (... mètres de long sur ... mètres de large) et joindre des photos/croquis de l'installation.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.4 – Économique :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3.5 – Périodes d'activité (préciser les dates de présence/absence) :

Moyenne saison (juin – septembre)	
Haute saison (juillet/août)	

4/ Souhait de présence sur l'emplacement défini

Emplacement demandé :

plage de Kervel

plage de Tréguer

Veillez indiquer le (ou les) jour(s) de la semaine où vous souhaitez être présent sur l'emplacement, en précisant son amplitude d'ouverture :

	<i>Présence / horaire</i>
<i>Lundi</i>	
<i>Mardi</i>	
<i>Mercredi</i>	
<i>Jeudi</i>	
<i>Vendredi</i>	
<i>Samedi</i>	
<i>Dimanche</i>	

